

UNE LETTRE INÉDITE DE VOLTAIRE  
AU P. BASILE TUAILLON, 6 JANVIER 1759 (D8032a)

*Charles de Lamberterie*

Université Paris-Sorbonne, Académie des inscriptions et belles-lettres

*Sylvain Menant*

Université Paris-Sorbonne, UMR 8599

Le 6 janvier 1759, Voltaire adresse des *Délices*<sup>1</sup> quelques lignes de remerciement à un certain « Monsieur Thouaillon, professeur en théologie, à Avignon », qui lui a envoyé ses œuvres en vers et en prose. Cette lettre inédite jusqu'ici appartient à une collection particulière. Elle est écrite sur un feuillet de 190 sur 240 mm, qui a été plié en deux, puis en six. L'écriture est celle du secrétaire Wagnière, mais la signature ainsi que la mention « Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi » et celle de l'année paraissent autographes (fig. 1). L'adresse nomme le destinataire « Monsieur Thouaillon », mais une note d'une autre écriture (sans doute contemporaine puisque l'auteur est nommé « Mr de Voltaire ») le désigne comme « le P. Basile Tuailon » (fig. 2). Il n'y a pas de raison de refuser cette identification, car il est vraisemblable que la graphie « Thouaillon » vient du secrétaire qui a pris la lettre sous la dictée.

Le destinataire était jusqu'à maintenant un inconnu ; on ne connaît pas d'autre lettre le concernant dans la correspondance de Voltaire. Une longue enquête suggère qu'il pourrait s'agir du P. Basile Tuailon qui, en 1780, sera « vicaire, procureur et assesseur » d'un « couvent de Picpus » (c'est-à-dire de franciscains) « qui prennent en pension les personnes dont l'esprit est aliéné » à Fontaines dans les Dombes<sup>2</sup>. Un franciscain donc, qui avant de prononcer ses vœux aurait, en 1759, simplement appartenu au Tiers-Ordre de Saint-François, qui rassemble des clercs non franciscains et des laïcs<sup>3</sup>. On peut d'autre part se demander si c'est à Avignon, où la lettre lui est envoyée, que « M. Thouaillon »

1 La lettre à Tuailon s'intercale entre des lettres du 5 et du 7 janvier 1759 qui sont envoyées des *Délices* (D8029 et D8033).

2 *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolois [...]*, Lyon, s.n., 1780, p. 74.

3 On sait que Voltaire lui-même se vante d'avoir été admis dans le Tiers-Ordre de Saint-François, mais cet épisode se situe beaucoup plus tard, en 1770 (voir D16141 et D16142).

enseignait la théologie dont Voltaire le dit « professeur ». La théologie pouvait être étudiée à Avignon dans trois établissements différents, la faculté, où enseignaient des dominicains, le séminaire Saint-Charles, où enseignaient des sulpiciens, et le collège des jésuites ; on ne trouve pas trace d'autres maîtres<sup>4</sup>.

Il n'a pas été possible pour le moment d'identifier les œuvres de ce « M. Thouaillon » ou « Tuailon » ; peut-être sont-elles restées inédites. Il serait intéressant de savoir ce qu'elles contenaient et pourquoi l'auteur les a soumises au jugement de Voltaire. Peut-être a-t-il sollicité son appui, comme celui du plus célèbre des auteurs du temps, pour aider ses débuts littéraires. Il est étrange à nos yeux qu'un professeur de théologie espère le soutien de Voltaire ; mais ce n'est sans doute qu'un signe de plus du statut d'un auteur dont l'antichristianisme n'est devenu que tardivement notoire en Europe. Il est difficile de croire que l'illustre écrivain a lu en détail l'envoi de l'obscur débutant. Il se contente, comme dans bien d'autres lettres de ce type, de manifester sa bienveillance avec une politesse conventionnelle et emphatique, soulignée par le don d'un volume qu'il serait aventureux d'identifier<sup>5</sup>.

Le plus intéressant est évidemment le jugement lapidaire que Voltaire porte sur la poésie, « qui n'est qu'un amusement ». Peut-être reflète-t-il son jugement sur les vers du P. Tuailon, qu'il chercherait à décourager. Mais peut-être aussi marque-t-il une évolution du plus grand poète de son temps, qui, sans abandonner les vers, va consacrer désormais l'essentiel d'une prodigieuse activité à une prose nourrie de philosophie et d'érudition. Le 6 janvier 1759, le manuscrit du plus célèbre des contes philosophiques est sans doute pour l'essentiel achevé ; l'auteur de *La Henriade* va devenir l'auteur de *Candide*.

Cette lettre pourra recevoir le numéro D8032a<sup>6</sup>.

4 Abbé Expilly, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules[...]*, Avignon, s.n., 1763, s. v. « Avignon », p. 343.

5 S'il s'agit bien d'un volume séparé (« un exemplaire ») et d'une œuvre en prose (et non de « la poésie qui n'est qu'un amusement »), on peut par exemple penser, parmi les publications récentes, à l'édition de Genève de l'*Histoire de Charles XII*, qui date de 1756.

6 Nous remercions les propriétaires du manuscrit qui en ont autorisé la publication, ainsi que Nicholas Cronk et ses collaborateurs de la Voltaire Foundation qui ont vérifié de leur côté le caractère inédit de cette lettre, et Christophe Paillard qui a, en accord avec Olivier Ferret, expertisé les écritures. Ch. Paillard remarque que la signature autographe « Voltaire, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi », était « rare et réservée aux occasions solennelles » (*Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents*, SVEC 2008:12, p. 24, n. 164 ; voir aussi p. 27).

[r<sup>o</sup>]

6 Janvier 1759

Vos sentiments, Monsieur, vôte prose et vos vers m'ont fait beaucoup de plaisir ; je vous exhorte à cultiver encor plus les sciences utiles que la poésie qui n'est qu'un amusement ; je vous prie de recevoir un exemplaire de mes œuvres que je vous envoie par M<sup>r</sup>. Tronchin Banquier de Lyon<sup>7</sup> ; recevez les seulement comme une marque de ma reconnaissance, et non de mon amour propre.

Je suis véritablement et avec beaucoup d'envie de vous servir

Monsieur

Vôte très humble et très obéissant  
serviteur

Voltaire  
gentilhomme  
ord<sup>e</sup> de la  
chambre du roy

227

CHARLES DE LAMBERTERIE ET SYLVAIN MENANT · Une lettre inédite de Voltaire

[v<sup>o</sup>]

À Monsieur

Monsieur Thouaillon,  
du Tiers ordre de St françois  
Professeur en Théologie

À Avignon

[*Note rajoutée sur le côté, d'une écriture différente :*]

Lettre de Mr de Voltaire au p. Basile Tuailon en l'année 1759

7 Jean-Robert Tronchin, frère du célèbre médecin, et banquier à Lyon, gère la fortune de Voltaire et sert accessoirement d'intermédiaire pour toutes sortes d'achats et d'envois difficiles à faire de Genève ou de Ferney. Il est son « correspondant » (D7983).

6<sup>e</sup> Janvier 1759

~~Vos sentiments, Monsieur, votre prose et vos vers ont fait~~  
beaucoup de plaisir; je veux seulement à cultiver, encor plus les  
sciences utiles que la poésie qui n'est qu'un amusement; je vous  
 prie de recevoir un exemplaire de mes œuvres que je vous envoie  
par M<sup>r</sup>. Tranchin Banquier de Lyon; recevez les  
seulement comme une marque de ma reconnaissance, et non  
de mon amour propre.

Je suis véritablement et avec beaucoup de vénération  
votre

Monsieur

Votre très humble et très obéissant

serviteur

Voltaire  
gentilhomme  
ord<sup>e</sup> de la  
Chambre du Roy

Fig. 1. Lettre de Voltaire à Tuillon, 6 janvier 1759, recto.

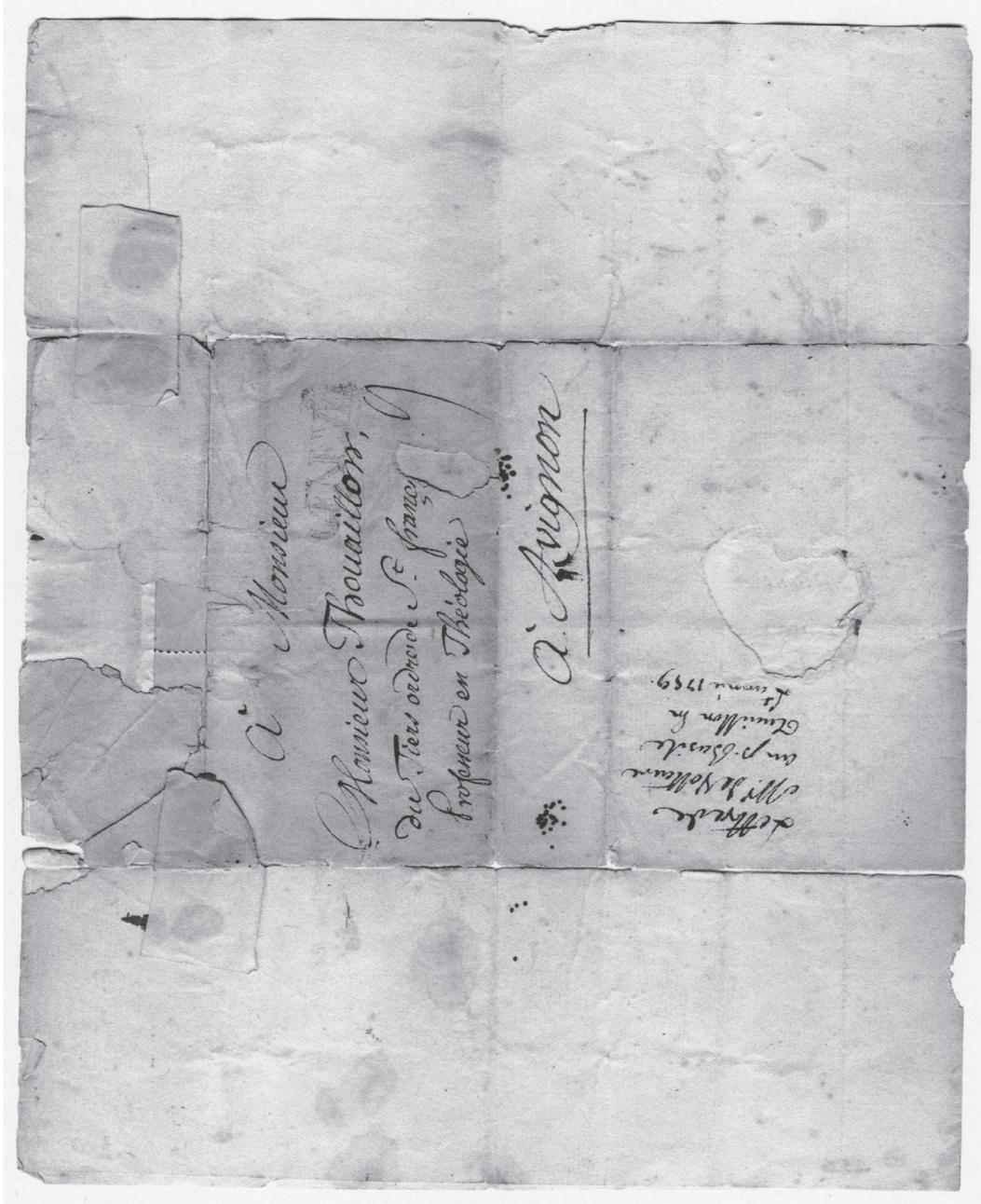


Fig. 2. Lettre de Voltaire à Tuauillon, 6 janvier 1759, verso.